

## INTERREGION de Nouvelle Aquitaine

### Compte rendu du CTSD du 12 MAI 2017

#### **Le PSD en marche forcée**

Lecture des déclarations préalables de l'USD FO , CGT et Solidaires Douanes

Le DI s'auto congratule de son réseau de prévention. Solidaires souligne que ça n'a pas trop l'air de fonctionner quand on voit l'état de stress qu'il y a au CSRH. De plus Solidaires s'étonne de la non consultation des médecins de prévention des départements où les sites sont supprimés. Il semblerait que maintenant l'administration ait pris contact avec ces médecins . Enfin !!!

Nous apprenons également que des groupes de travail inter administration régionaux sont en cours pour anticiper les effets du Brexit ( traitement des flux , effet sur fonctionnement des administrations) Mais la mise en place du PSD continue. Logique !!!



#### **Point 1- Approbation du règlement intérieur (vote)**

Nouveau CTSD issu des nouvelles élections et donc nouveau « Réglement Intérieur » ( RI)

L'Administration propose de voter son règlement type. Les représentants du personnel proposent au vote leurs modifications.

Comme toujours, et ce en dépit du vote des représentants du personnel l'administration a la primauté de décision . Elle met au vote son projet de règlement sans aucun changement.

Solidaires s'abstient face à cette mascarade de dialogue social

#### **Point 2 :Approbation procès verbaux**

PV du CTSD du 21 septembre 2016, 29 septembre 2016, 13 octobre 2016 et 8 décembre 2016

Refus de vote de Solidaires , au motif que ce n'était pas le même CSTD dans sa représentation.

#### **Point 3 : Plafond autorisé d'emplois 2017 et Effectifs de référence 2017**

On pourrait très bien caractériser ce point comme l'art et la manière de manipuler les chiffres. Ainsi , la DI de Nouvelle Aquitaine , selon les dires du DI , en 2017 , ne perd que 3 emplois .

CSRH +3 , SU+3 ( Sud gironde ) CO- 9 ( -1A Mérignac CO , -1 B La Rochelle CO , -1 B Matha , -1 B Niort , -2 C Angoulême CVC , - 1B Limoges CO , - 1C Brive et – 1C Guéret)

Or nous ne pouvons valablement comparer car l'administration donne des chiffres pour les ER en ETPT et concernant les effectifs réels en personne . Suite à un échange houleux avec Solidaires , le DI consent à fournir en séance les ER2016 ..



	ER 2016	Effectifs Réels 2017	ER 2017	ER2017 - effectif réel	ER2017 - ER 2016
DI Nouvelle Aquitaine	CO : 137 dont CRH :92 SU : 12 Total : 149	CO:164 dont CRH :94 SU : 13 Total : 177	CO:165 dont CRH :? SU:12 Total : 177	CO:+1 SU :-1 total : =	<b>CO: +28</b> ( RI 25 ? ) SU := Total : +28
Bayonne DR	SU : 186 CO : 73 Total : 259	SU : 185 CO : 79 Total : 264	SU : 187 CO : 66 Total : 253	SU :+2 CO : - 13 Total :- 11	SU :+1 <b>CO : -7</b> Total :-6
Bordeaux DR	SU : 105 CO : 172 Total:277	SU : 102 CO : 156 Total : 258	SU : 108 CO : 153 Total : 261	SU : +6 CO : -3 Total : +3	SU :+3 <b>CO :-19 ( RR : -16)</b> Total :-16
Poitiers DR	SU:93 CO:184 Total : 277	SU:87 CO : 190 Total277	SU : 92 CO : 178 Total : 270	SU : +5 CO :-12 Total :-7	SU : -1 <b>CO :-6</b> Total :-7
	SU : 396 CO : 566 Total : 962	SU : 387 CO : 589 Total : 976	SU : 399 CO : 562 Total : 961	SU : + 12 CO :-27 <b>Total :-15</b>	SU :+3 <b>CO :-4</b> Total :-1

On retrouve un mélange des ER exprimés en EPTP et des effectifs réels (non EPTP) . Ensuite concernant les ER , nous ne savons pas à hauteur de chaque DI . Est-ce que les ER sont considérés comme le PAE de l'année N+1 ou bien pour le DI de Bordeaux est-ce un chiffre à atteindre fin de l'année N ?



Si on compare les ER 2017 aux ER 2016 . La création de la RI ( RR bordeaux ,16 RR Bayonne 9) fait évoluer les effectifs de la DI , dont nous n'avons pas eu la ventilation. La DR de Bordeaux de Bordeaux perd 19 CO ( 16 RR , 2 AG DR et 1 Mérignac ). La DR de Bayonne perd 7 CO ( +1 DR , -9 RR , +1 Bayonne co , -1 Mont de Marsan , , +1 Pau CO) . La DR de Poitiers perd 6 CO ( +2 DR , -1 La rochelle Bx , -1 Matha , -1 Niort , -2 Angoulême CVC , -1 Limoges , -1 Brive , -1 Gueret ).

Création dans le réseau de prévention d'un IP BEAT ( comprendre : bien être au travail ) et d'un adjoint au DI pour le seconder et absorber une charge de travail devenue trop grande,,.

Concernant le CSRH , les effectifs passent à 95 ER avec en renfort 8 Paris Spécial et 9 auxiliaires.

Solidaires refuse de voter un PAE et des ER déjà actés et présentés au mois de mai. En effet il n'est pas raisonnable d'examiner ces données à un moment aussi avancé de l'année,

Vote pour d'une motion de soutien aux agents de la BSE de La Rochelle, ainsi qu'une demande de passage en CHSCT 86 concernant la problématique des missions PPF.

#### **Point 4- Point d'information sur les perspectives d'évolution en 2017 :**

- centralisation régionale de la gestion de la fiscalité pétrolière (TICPE) sur le bureau de La Rochelle
- centralisation interrégionale de la gestion de la fiscalité pétrolière (TICGN-TICFE-TICC) sur le bureau de Bassens

Pour quelles raisons ? Encore et toujours faire des gains de productivité ( traduire : supprimer des effectifs ), Pour ce faire, l'administration veut centraliser la gestion et le contrôle de la fiscalité énergétique. Comme toujours, elle sous estime les effectifs indispensables pour que le service puisse au moins



fonctionner convenablement ou normalement et évalue la volumétrie d'emplois à minima. Dans le domaine de la fiscalité relative à la TICGN-TICFE-TICC, les services auront de plus en plus de dossiers à gérer .

Concernant les sujets qui seront abordés en 2017 :

GT sur évolutions des structures OPCO

Relogement de la brigade d'Arcachon , fiscalité énergétique , Bilan 2016 , Plan de formation interrégional , Point bascule TSVR , Suppression RL Matha , Rouillac et CCVC d'Angoulême, centralisation énergétique , hygiène et sécurité

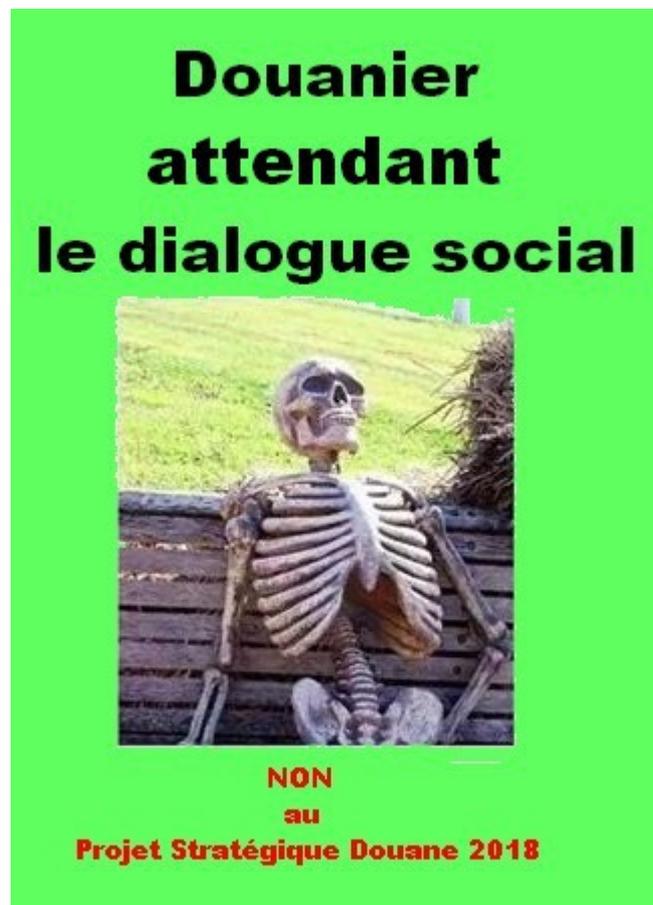
## **Point 5 : Questions diverses**

Mémento des maître chien, le DR prévoit une réunion avec les spécialistes maître chien au mois de septembre pour clarifier la situation,

Avancement du dossier du stand de tir de St Magne

Absence de réponse à la lettre ouverte des agents de la RR de Poitiers. Une réponse est en cours.

Problème du logement, de la dotation et du stockage de l'armement pour la BSI de Périgueux suite au renfort de 6 agents n sortie de stage . Comme toujours l'administration a anticipé .... !!!



### **Les représentants du personnel SOLIDAIRES Douanes**

GERON Olivier (Agen BSI) titulaire, Caroline CAMMAL-BAILLARGEAT (Poitiers Bureau) experte, LAFITEAU Jean-Michel ( expert)